



www.randoechire.fr

## Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 14 novembre 2012

### Etaient présents :

- Jacky Aubineau, Gérard Boiroux, Bernard Augereau, Bernard Perreau, Sylvette Juin, Marie-Lise Rafaitin, Chantal Bertrand, Michel Massé, Joël Mathé, Jean-Pierre Mercier, Yves Moreau, Josiane Rougier, André Seigné, .

### Etaient absents et excusés :

- Nicole Laspoussas, Gilles Sionnet.

A la demande de Jacky Aubineau, Président, le Conseil d'Administration de *RANDO ECHIRE* s'est réuni, en Mairie d'Echiré.

### Questions diverses

#### **Commandes de Topo-Guides des Deux-Sèvres**

A ce jour, Rando Echiré a enregistré environ 70 commandes à tarif préférentiel (9,80 € l'unité).

#### **Adhésions et licences**

Rando Echiré compte actuellement 187 licenciés + 13 adhérents externes, soit un total de 200 adhérents.

Situation particulière : un adhérent du Club Alpin est-il garanti pour des activités relevant de la FFRP ?

#### **Réunion des Présidents organisée par le Comité départemental**

La prochaine a lieu le 17 novembre 2012.

Jacky et Gilles seront présents.

#### **Parcours du cœur**

Il aura lieu le samedi 6 avril 2013. Comme à l'habitude, l'association de Gymnastique volontaire sera également partenaire de cette manifestation.

Jacky procède à l'inscription en ligne.

#### **Préparation du séjour à Urrugne**

Il aura lieu du 8 au 12 mai 2013.

57 personnes sont inscrites.

Le transporteur retenu est la société « Rapides Gâtinais »

#### **Mise à jour du site internet**

Une récompense de 150 € va être remise à Julie Le Cunuder, suite à ses interventions en vue de mettre à jour le site internet de l'association.

#### **Formations**

Module de base : Sophie Jouhanneau

Marche nordique : Bernard Augereau (qui vient d'obtenir le SA1)

SA2 : Bernard Augereau

Le coût de ces différentes formations est pris en charge pour partie par le Comité départemental.

#### **Avantage fiscal**

Se référant à la Loi de Finances n°2000-627 du 6 juillet 2000, prise en son article 41, Bernard P. considère que les bénévoles de Rando Echiré sont susceptibles de bénéficier de la réduction d'impôt afférente aux dons, pour les frais qu'ils engagent personnellement dans le cadre de leur activité associative.

Concrètement, les bénévoles qui se déplacent avec leur véhicule automobile personnel afin d'aller reconnaître les randonnées engagent des frais.

Pour ouvrir droit à la réduction d'impôt, ces frais doivent correspondre à des dépenses dûment justifiées (détail du nombre de kilomètres parcourus avec le véhicule personnel, notes d'essence...). Ils peuvent être évalués en utilisant les tableaux d'évaluation forfaitaire prévus par le CGI.

Bien entendu, le bénévole doit s'engager à renoncer expressément au remboursement des frais engagés dans le cadre de son activité associative.

La réduction d'impôt est enfin plafonnée dans les mêmes conditions que celles qui s'appliquent aux dons.

Bernard P. doit rencontrer J.M.Faux du Centre des Impôts, le 16 novembre, afin de se faire préciser les conditions et les modalités d'application de ces dispositions.

### **Election des membres du Bureau**

- Président : Jacky Aubineau
- Présidents adjoints : Gérard Boiroux et Bernard Augereau
- Trésorier : Bernard Perreau
- Trésorière adjointe : Sylvette Juin
- Secrétaire : Marie-Lise Rafaitin
- Secrétaire adjointe ; Nicole Laspoussas
  
- Référent sécurité : Gilles Sionnet
  
- Responsable Sentiers : Jean-Paul Le Cheviller (sous réserve du paiement de l'adhésion et de la licence)

La séance débutée à 18 heures est close à 20 heures.

Le Président

J. AUBINEAU

La Secrétaire

M-L. RAFAITIN